

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D188

Séance du 23 septembre 2010 - Convocation du 15 septembre 2010
Compte rendu affiché le 1^{er} octobre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD, M. CLARET par M. RACHAS, Mlle FERNANDES par Mlle ROGER, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs service animation/jeunesse

Après un an de mise en œuvre, il est proposé de réajuster certains tarifs appliqués aux activités proposées par le service Animation Jeunesse. Les tarifs sont proposés afin d'avoir une harmonie avec ceux pratiqués par la Maison des Jeunes et de la Culture. Un travail de fond est également organisé avec le Centre Communal d'Action Sociale afin d'orienter au cas par cas les familles ayant un quotient compris entre 300 € et 500 € et qui se trouvent en difficulté pour régler le reste à charge.

QF	Séjour 6 jours	Séjour 5 jours
0-500 €	150 €	125 €
501-870 €	175 €	145 €
871-1030 €	200 €	165 €
>1030 € + ext	250 €	210 €

Nouveaux tarifs proposés pour les camps

Modification concernant les sorties

Rappel des tarifs actuels :

Activité/Quotient	0-500 €	501-870 €	870-1030 €	1031 € et + ou ext.
Sortie 1 ou ½ journée de stage	2.00 €	3.00 €	4.00 €	5.00 €
Sortie 2	6.00 €	9.00 €	12.00 €	15.00 €

Sortie 1 correspond aux sorties avec droit d'entrée inférieur à 12 € (piscine, patinoire...)

Sortie 2 correspond aux sorties avec droit d'entrée supérieur à 12 € (quad, accrobranche...)

Il est proposé de créer une 3^{ème} catégorie de sortie, avec un tarif spécifique pour tenir compte du coût important des journées ski :

Activité/Quotient	0-500 €	501-870 €	870-1030 €	1031 € et + ou ext.
Sortie 3 (ski)	10 €	15 €	18 €	22 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2010,
- **APPROUVE les tarifs fixés ci-dessus relatifs aux activités proposées par le Service Animation Jeunesse tant pour les camps que les sorties,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 23 septembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/10/2010
- Publication ou affichage le 01/10/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} octobre 2010
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.